

APPEL A CANDIDATURE : AMELIORATION SÉLECTIVITÉ DES PALANGRES PÉLAGIQUES - TEST HAMEÇONS

NOM PROJET : LIFE EMM (Espèces Marines Mobiles) – Façade Méditerranée

PERIODE PROJET : 2024 - 2030

Période d'expérimentation «Hameçons» : Mars – Juin 2025

DUREE PROJET : 7 ans

ZONE : Méditerranée



Le **projet LIFE EMM** est un projet national coordonné par l'OFB qui a pour objectif de réduire les principales causes de mortalité de 23 espèces protégées (oiseaux et mammifères marins) sur les trois façades maritimes métropolitaines. Il se décline en trois objectifs principaux :

1. La restauration des habitats fonctionnels des oiseaux marins
2. La réduction des dérangements des espèces et des mortalités induites
3. **La réduction des mortalités liées aux engins de pêche**

La SATHOAN qui est engagée depuis plusieurs années dans la promotion de pratiques de pêche plus durables, notamment au travers de l'écolabellisation (MSC et Pêche Durable) de la pêcherie « *Thon rouge de ligne, pêche artisanale* », est partenaire du projet LIFE EMM sur la façade méditerranéenne.

Les actions se focaliseront sur le volet de réduction de la mortalité par pêche des espèces protégées, notamment du **requin peau bleue** (*Prionace glauca*), souvent la cible de **captures accidentelles** de la **pêcherie de thon rouge à l'hameçon**.

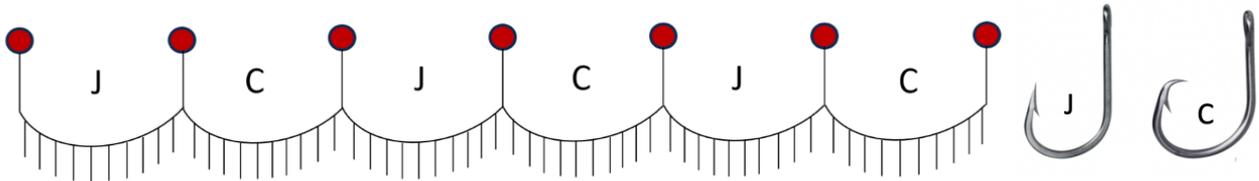
Dans le cadre de ce PROJET, la SATHOAN souhaite mettre en place plusieurs mesures expérimentales pour trouver des solutions permettant d'améliorer la sélectivité des engins de pêche et de diminuer les prises accidentelles.

Parmi ces mesures, l'utilisation d'**HAMEÇONS CIRCULAIRES** est une piste pour limiter les impacts de la pêche sur les espèces sensibles vis-à-vis **des hameçons droits**, qui seraient plus fréquemment avalés et causeraient ainsi plus de dégâts.

Ainsi, la SATHOAN recherche en **2025 1 à 2 palangriers sur 10 marées** pour tester ces dispositifs. Ce projet comprendra des observations, des mesures et **des tests d'hameçons (circulaires et droits)**.

OPÉRATIONS À RÉALISER

- Embarquer **1 à 2 personnel(s) SATHOAN et IFREMER**
- Participer au montage des lignes selon le protocole expérimental. La composition de la ligne est imposée avec une alternance d'hameçons droits et circulaires (de taille 6/0) comme présenté ci-dessous :



- Participer à l'expérimentation avec observations embarquées par personnel spécial
- **Pêcher comme à ses habitudes** et remonter à bord les espèces sensibles capturées accidentellement (dans la mesure du possible) pour que l'observateur-trice réalise les mesures
- Libérer les espèces sensibles après la manipulation en respectant les gestes de bonnes pratiques de remise à l'eau

POUR ETRE ÉLIGIBLE

- **PERMIS DE NAVIGATION** : être à jour de son **Permis de Navigation**
- **AUTORISATION** : disposer d'une autorisation de pêche pour embarquer **1 à 2 « Personnel Spécial »** (démarche pouvant être réalisée en amont avec l'aide de la SATHOAN) ou disposer du **pesca-tourisme**
- **ENGAGEMENT** : accepter d'embarquer au moins 1 personnel SATHOAN et/ou 1 scientifique IFREMER pour plusieurs marées
- **NOMBRE D'HAMEÇONS** : environ **1000** hameçons à poser par sortie
- **PÉRIODE** : **10 marées** à réaliser entre **mars et juin 2025**

INDEMNITÉS

NIVEAU 2 :

- **1 000€ /marée réalisée**
- **Prime de 500€ supplémentaire après 5 embarquements réalisés** (*touchée une fois à la 5^{ème} marée et une fois à la 10^{ème} marée*)

L'armateur utilise son navire de pêche pour les expérimentations. Il pêche en suivant le protocole scientifique, peut vendre son poisson. Son activité de pêche est peu impactée, mais il doit suivre les protocoles scientifiques ce qui peut **perturber modérément** son temps de travail par les expérimentations (impact faible sur les captures).

CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE LA COMPENSATION FINANCIÈRE

- **Modalité de pêche** : suivi rigoureux du protocole des pêches expérimentales. Le protocole d'expérimentation sera défini en avance par le projet avec explications pour la mesure testée en accord avec l'armateur.
- **Frais à charge du navire** : Le candidat sera en charge des frais liés au carburant, appâts et devra monter les dispositifs selon le protocole expérimental. L'ensemble du **matériel utilisé** changeant les habitudes de pêche du professionnel sera **pris en charge par la SATHOAN** (ici lignes et hameçons).
- Le poisson pêché reste la propriété du navire, sauf en cas d'opération de marquage (ici pas de marquage sur l'espèce cible sauf accord entre navire et IFREMER dans certains cas).
- **Régularité des sorties en mer** : Le navire s'engage à réaliser à minima 5 marées, idéalement 10, entre mars et juin 2025.
- Le navire s'engage à permettre au personnel spécial de réaliser des observations et de collecter des données sur les individus capturés accidentellement conformément aux bonnes pratiques de pêche, quelle que soit la mesure expérimentale choisie.

A REMPLIR SI JE SOUHAITE ÊTRE CANDIDAT

1. Je me porte candidat pour les expérimentations de **LIFE EMM** :

POUR EXPÉRIMENTATION DE **NIVEAU 2** : sélectivité du type d'hameçons

2. Je suis disponible et actif l'année sur les mois suivants (cocher les cases correspondantes) :

Mars Avril Mai Juin Juillet

Nom du NAVIRE : **Immatriculation** :

Nom de l'armateur : **Port d'attache** :

Catégorie de navigation du navire :

Téléphone : **Mail** :

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la SATHOAN (demander Nolwenn ou Bertrand)

CANDIDATURES

Candidature à envoyer à bertrand@sathoan.fr

Joindre impérativement la copie du Permis de Navigation.